

PUBLIÉ LE 06/08/2026

Décision n° 2026-68 du 04/08/2026 – Désignation d'un expert externe ponctuel à l'ANSM (PFAFF Alexander)

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES - EXPERTISE : NOMINATIONS EXPERTS PONCTUELS

Le Directeur Adjoint « de la direction médicale des dispositifs médicaux, et des dispositifs de diagnostic in vitro » ;

Vu le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;

Décide

Article 1^{er}

M. PFAFF Alexander est désigné expert externe ponctuel auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, jusqu'au 31 décembre 2026.

Article 2

La présente décision sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 04/08/2026

Thierry THOMAS

Directeur Adjoint de la direction médicale des dispositifs médicaux, et des dispositifs de diagnostic in vitro